LJ A LA BONNE RENOMMEE GRENOBLE FELIX VIALLET-FONDS DE COMMERCE A USAGE DE TOUT COMMERCE ALIMENTAIRE

VENTE DU 10/02/2021

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Mercredi 10 février 2021 à 11 heures
20 avenue Félix Viallet
38000 GRENOBLE

D'UN FONDS DE COMMERCE A USAGE DE
TOUT COMMERCE ALIMENTAIRE ET TOUS SERVICES ANNEXES ET CONNEXES POUR TOUTES ACTIVITES SE RAPPORTANT AU COMMERCE ALIMENTAIRE

Liquidation Judiciaire de A LA BONNE RENOMMEE SARL. Jugement du Tribunal de Commerce de Grenoble, en date du 20/10/2020.

MISE A PRIX: 30.000 €
S'appliquant :
A) Aux éléments incorporels (nom commercial, clientèle, achalandage,
droit au bail,) à concurrence de …….. 10.000€
B) Aux éléments corporels (matériel de commerce servant à l'exploitation)
à concurrence de…… 20.000€

AU COMPTANT – FRAIS EN SUS
Ordonnance du 23/12/2020. Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est faite à GRENOBLE (Isère) 9 bis rue de New York, en l'Etude de Me Christophe ROUMEZI, Mandataire-Judiciaire, seul habilité à recevoir les oppositions. Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la

vente a été dressé par la SELAS 2 C PARTENAIRES, Commissaires-Priseurs Judiciaires, et se trouve déposé en son Etude, où il peut être consulté. Pour visiter le fonds de commerce, s'adresser à Monsieur PERRIN Jonathan : 06.33.66.76.22

Le représentant du bailleur est le Cabinet BESSON

Consignation pour enchérir pour le fonds de commerce : 20.000 € par chèque certifié à l'ordre de la SELAS 2 C PARTENAIRES. Pour le paiement du solde, une garantie bancaire ou chèque certifié sera exigé immédiatement après l'adjudication, à l'acquéreur du fonds de commerce. Règlement comptant frais en sus.

A défaut d'adjudicataire pour le fonds de commerce, vente détaillée du matériel.